

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 36ème session du Groupe de travail de l’Examen Périodique Universel : Examen du rapport national du Malawi**

**Genève, le 03 novembre 2020**

Madame la Présidente,

Le Niger souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Malawi et la félicite pour la présentation de son Rapport.

Le Niger se réjouit des importants progrès réalisés par le Malawi dans le domaine de la protection et la promotion des droits de l’homme, comme le témoigne la mise en œuvre de plusieurs recommandations faites lors du 2ème cycle de l’EPU en 2015, notamment celle du Niger visant le renforcement du pouvoir judiciaire du Malawi et l’amélioration de son système pénitentiaire.

Le Niger note avec intérêt le renforcement par le Malawi de son cadre législatif et l’adoption de plusieurs politiques et plans d’action concernant la protection des droits de l’homme.

Dans un esprit constructif, le Niger recommande au Malawi de :

* Poursuivre les efforts de collaboration avec les mécanismes des droits de l’homme ;
* Explorer la possibilité de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
* Explorer la possibilité de ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Pour terminer, le Niger souhaite plein succès à la délégation du Malawi dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie !